



Source: Gettyimages

# Un mois de juillet mouvementé s'annonce

27 juin 2025, 07:10 UTC, écrit par Daniel Kalt

**Même si des décisions (géo-)politiques importantes sont attendues en juillet et pourraient provoquer une incertitude temporaire, nous pensons que les perspectives à moyen et long terme pour les marchés sont positives.**

En juillet, l'été dans notre région entre généralement dans sa phase la plus chaude. De même, au début de juillet de cette année, les marchés financiers devraient également connaître une autre phase chaude. Même si le conflit accru au Moyen-Orient a déjà fait de juin un mois de volatilité accrue, juillet apportera des décisions importantes concernant la politique commerciale et fiscale des États-Unis. Les décisions à venir concernant les tarifs d'importation américains ainsi que la législation budgétaire américaine, autrement connue sous le nom de «One Big Beautiful Bill Act», pourraient entraîner des pics de volatilité. Cependant, nous ne prévoyons pas que cela déraillera l'économie américaine, qui connaît toujours une croissance solide, ou provoquera une baisse soutenue du marché. En ce qui concerne l'évolution des tarifs, la Suisse peut continuer à espérer que soit les paramètres clés d'un accord commercial avec les États-Unis sont décidés, soit qu'après l'expiration de la «pause» sur les tarifs réciproques le 8 juillet, les États-Unis nous accorderont au moins plus de temps pour parvenir à un accord commercial. En même temps, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe de l'Est continuent de créer une incertitude élevée. Jusqu'à présent, cependant, leur impact sur les marchés financiers a été limité et de courte durée.

Pendant ce temps, les banques centrales en Europe et au Royaume-Uni continuent de réduire les taux d'intérêt, et nous nous attendons à ce que la Réserve fédérale américaine suive le mouvement en septembre. Lors de sa dernière évaluation de la politique monétaire, la Banque nationale suisse a abaissé son taux directeur à 0%, soulignant que l'obstacle à une nouvelle baisse en dessous de zéro est élevé. Cependant, il est peu probable qu'elle évite de nouvelles baisses de taux si le taux de change EURCHF se déplace à 0,90 franc ou moins.

Cet environnement de baisse des taux d'intérêt et des rendements est susceptible de soutenir les actions et les obligations de haute qualité, en particulier dans les secteurs sensibles aux taux d'intérêt. D'un autre côté, le dollar américain devrait rester faible alors que les différentiels de taux d'intérêt se réduisent, la croissance américaine ralentit et les investisseurs réévaluent l'attractivité du dollar et son statut perçu de valeur refuge. Pour les investisseurs suisses, nous voyons cela comme un moment favorable pour revoir leurs expositions en devises et réduire les avoirs en dollars excessifs.

Après de forts gains de prix, nous prévoyons des rendements limités pour les marchés boursiers mondiaux jusqu'à la fin de l'année. Néanmoins, nous recommandons aux investisseurs avec une allocation en actions sous-pondérée d'augmenter progressivement leurs positions dans des actions largement diversifiées ou des portefeuilles équilibrés pour se positionner pour de meilleures opportunités de rendement en 2026 et au-delà. Les actions américaines et des marchés émergents devraient surperformer leurs homologues européens, soutenues par une croissance des bénéfices plus forte et une politique monétaire expansionniste. Nous trouvons les meilleures opportunités dans les secteurs technologiques et de la santé aux États-Unis, ainsi que dans le secteur technologique à Taïwan, en Inde et en Chine. Les entreprises particulièrement bien positionnées dans des thèmes de croissance structurelle tels que l'intelligence artificielle, l'énergie et les ressources, et la longévité devraient surperformer le marché.

Comme les taux d'intérêt sur les actifs liquides sont extrêmement bas en francs suisses et continuent de baisser en devises étrangères, les investisseurs cherchant des rendements plus élevés devraient envisager des obligations de haute qualité, des stratégies de revenu fixe diversifiées et des stratégies de dividendes. De plus, l'or reste une couverture efficace contre les risques géopolitiques. Enfin, les investissements alternatifs tels que les hedge funds, le crédit privé et l'immobilier peuvent contribuer à la diversification et renforcer le portefeuille.

*Veillez lire les [mentions légales](#) applicables à cette publication.*

## Actifs non traditionnels

**Les actifs non traditionnels sont des investissements alternatifs qui englobent les hedge funds, le private equity, l'immobilier et les opérations à terme (collectivement désignés par l'expression «investissements alternatifs»).** Les parts de fonds d'investissements alternatifs (FIA) sont vendues aux seuls investisseurs qualifiés et uniquement à l'aide de documents comportant des informations sur les risques, la performance et les frais des FIA. Les clients sont invités à lire attentivement ces documents avant de souscrire et conserver des parts. Un investissement dans un FIA est de nature spéculative et comporte des risques substantiels. En particulier, ces instruments d'investissement (1) ne sont pas des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et ne sont pas soumis aux mêmes exigences réglementaires que les OPCVM; (2) peuvent avoir une performance volatile; les investisseurs sont susceptibles de perdre une part substantielle, voire la totalité des sommes investies; (3) peuvent avoir recours à l'effet de levier et à d'autres pratiques d'investissement spéculatives pouvant accroître le risque de perdre les sommes investies; (4) sont des investissements illiquides réalisés sur le long terme; en général, il n'existe pas de marché secondaire pour les parts de tels fonds et il n'est pas prévu qu'un tel marché voie le jour; (5) les parts de FIA sont généralement illiquides et leur transfert est soumis à des restrictions; (6) ne sont pas toujours tenus de communiquer régulièrement aux investisseurs les informations relatives aux prix et à la valorisation; (7) impliquent en général des stratégies fiscales complexes; il se peut que les informations fiscales parviennent tardivement aux investisseurs; (8) comportent des frais élevés, dont les frais de gestion et autres débours qui réduisent d'autant les bénéfices.

Les parts de FIA ne constituent pas des dépôts ou des obligations et ne sont pas garantis ni avalisés par une quelconque banque ou autre institution dépositaire assurée et ne sont pas assurées au niveau fédéral par la Federal Deposit Insurance Corporation, le Federal Reserve Board ou tout autre organisme gouvernemental. Avant d'investir dans un FIA, les investisseurs intéressés doivent comprendre ces risques et avoir les moyens et la volonté de les endurer pendant une longue période. Les parts de FIA sont un placement qu'il convient d'envisager en complément d'un plan d'investissement global.

Outre les risques liés aux investissements alternatifs en général, il existe d'autres risques liés à un investissement dans ces stratégies:

- Risque lié aux hedge funds: investir dans des hedge funds comporte des risques spécifiques, dont les risques inhérents à la vente à découvert, à l'investissement dans les options, les petites capitalisations, les obligations spéculatives, les instruments dérivés, les titres en difficulté, les actions émises ailleurs qu'aux Etats-Unis et les investissements illiquides.
- Gestion d'opérations à terme: investir dans des contrats à terme comporte des risques spécifiques. Par exemple, tous les gérants ne se concentrent pas en permanence sur toutes les stratégies et les stratégies de contrats à terme peuvent comporter des éléments directionnels substantiels.
- Immobilier: investir dans l'immobilier et les fonds de placements immobiliers comporte des risques spécifiques: risqués associés aux titres de créance, à une dégradation de la conjoncture économique ou des conditions de marché locales, aux modifications du droit fiscal et immobilier ou des règles de zonage, aux appels de fonds et, pour certains produits, des risques associés à un éventuel traitement favorable en vertu du droit fiscal fédéral.
- Private equity: il existe des risques propres au private equity. Les appels de fonds peuvent être effectués moyennant un préavis court et l'incapacité à les honorer peut avoir des conséquences négatives importantes, ne se limitant pas à la perte de la totalité du capital investi.
- Risque de change: les investisseurs qui acquièrent des titres d'émetteurs situés en dehors des Etats-Unis doivent garder à l'esprit que les fluctuations de taux de change entre le dollar américain et la monnaie du pays de domicile de l'émetteur peuvent avoir des effets imprévus sur le cours boursier et la liquidité de ces titres, même s'ils sont libellés en dollars américains. Par ailleurs, ces titres impliquent d'autres risques (bouversements politiques, économiques ou réglementaires, par exemple) dont un investisseur américain n'a pas nécessairement connaissance.